

COLLECTION DU DOMAINE PUBLIC

LA ROGNURE D'ONGLES.

MOINAUX, JULES

Saynète — 1881

RÉPLIQUE · TEXTE INTÉGRAL LIBRE & GRATUIT

NOTE D'ÉDITION & DOMAINE PUBLIC

*Cette œuvre dramatique appartient au **Domaine Public** universel. Libre de droits patrimoniaux, elle peut être lue, montée sur scène, imprimée et partagée en toute liberté.*

À propos de cette édition

Conçue pour le travail du comédien et la pratique du plateau, cette édition privilégie la lisibilité et l'aisance de mémorisation :

- **Confort de lecture** : Justification courte au fer à gauche pour alléger l'effort visuel et sécuriser le retour du regard.
- **Distinction immédiate** : Répliques en **Cormorant Garamond** et didascalies en **Inter**, évitant toute confusion à voix haute.
- **Repérage scénique** : Numérotation discrète toutes les 5 lignes et marges aérées de 20 mm pour les annotations de jeu.

L'application Réplique

Cette édition vous est offerte par **Réplique**, l'outil d'apprentissage des textes créé pour les comédiens et les metteurs en scène.

L'application vous accompagne dans l'apprentissage de vos rôles grâce à un parcours progressif (textes à trous, masquage par initiale, récitation au micro) et un **mode Italienne** qui vous donne la réplique au bon tempo, secondé par un souffleur discret en cas d'hésitation.

Répétez vos textes et retrouvez nos éditions sur

www.replique.pro

PERSONNAGES

LE PRÉVENU

18 répliques

LE PRÉSIDENT

16 répliques

L'AGENT

2 répliques

LE NARRATEUR

1 répliques

SOMMAIRE

 Cliquez sur un acte pour y accéder directement

LA ROGNURE D'ONGLES.	5
----------------------------------	----------

LA ROGNURE D'ONGLES.

SCÈNE 1

NARRATEUR

La locution « justice paternelle » ne peut jamais avoir qu'un sens restreint ; un père pardonne, la justice, elle, est tenue d'appliquer la loi ; elle le fait avec plus ou moins d'indulgence et c'est ainsi qu'elle est plus ou moins paternelle. Pour Jarreton, on comprend qu'elle l'ait d'abord été plus et qu'elle soit amenée à l'être de moins en moins envers cet abonné de la police correctionnelle, qui n'est certes pas un grand mal-⁵faiteur, mais qui finit par devenir agaçant ; on ne voit que lui sur le banc des prévenus et c'est à peu près le seul moment où il ne soit pas ivre ; il a du reste, pour cela, cette excellente raison qu'au dépôt on ne lui à pas offert « un verre » ; un, est une façon de parler, bien. qu'il prétende ne¹⁰ jamais dépasser cette modeste ration, et, aujourd'hui, pour expliquer l'état d'ivresse dans lequel il était lorsqu'on l'a arrêté, il dit : « Je ne sais pas ce qu'on m'a mis dans mon verre. »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Du vin probablement.

LE PRÉVENU

Mon Président, il paraît que de la rognure d'ongles, ça vous abat un homme comme la quille à Mayeux ; je tiens ça d'un herboriste de première classe.

15

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Et vous pensez que vos amis se sont rogné les ongles dans votre verre ?

LE PRÉVENU

Je ne crois pas qu'ils se rognent jamais les ongles, mais c'est un autre qui m'aura fait une farce.

20

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Vous avez été arrêté en état d'ivresse manifeste.

LE PRÉVENU

Ah ! M'en parlez pas ; le vin ! L'horrible vin !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Pourquoi en buvez-vous ?

(Rires.)

LE PRÉVENU

Parce que je l'aime.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Vous avez déjà été condamné dix-sept fois.

25

LE PRÉVENU

Le vin ! L'horrible vin !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Oh ! Pas seulement pour ivresse.

LE PRÉVENU

Trois fois pour sergents de ville.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Pour outrage à des agents.

LE PRÉVENU

Pour le simple mot de mufles ; jamais autre chose, Messieurs les agents ³⁰
peuvent le dire.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Vous avez été condamné aussi pour vagabondage.

LE PRÉVENU

Mon président, ça c'est pas un crime ; c'est simplement un citoyen qui
se trouve être sans ouvrage et qu'on a renvoyé de son garni ; c'est mal-
heureux, mais ça n'empêche pas les sentiments ; je suis un homme qui ³⁵
ne peut pas se reprocher d'avoir pris un liard sur la tête de personne.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Pardon, vous avez été condamné pour filouterie.

LE PRÉVENU

Oh ! Jamais. Un filou et moi, ça fait deux.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Vous n'êtes pas allé dîner chez un marchand de vin, sans argent pour payer ?

40

LE PRÉVENU

Ah ! Si.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Eh bien, c'est une filouterie.

LE PRÉVENU

C'est pas de la filouterie, c'est de la faim.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Vous avez outragé l'agent qui vous a arrêté.

(L'agent est entendu : Le prévenu, dit-il, se battait...)

LE PRÉVENU

Simplement muflé, comme les autres fois.

45

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Avec qui ?

LE PRÉVENU

Avec personne ; je me fichais une pile à moi-même.

L'AGENT

En effet, il était seul dans la rue à une heure et demie du matin ; il s'arrachait les cheveux, trépignait sur sa casquette...

LE PRÉVENU

Et que je me criblais de gifles qu'on les aurait entendues de Bougival...

50

L'AGENT

Voyant cet homme complètement ivre, je l'ai conduit au poste : il m'a traité de muflle.

LE PRÉVENU

Vous voyez !... J'y fais pas dire.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Ah ça ! Vous étiez donc fou ?

LE PRÉVENU

Je décolérais pas de rage contre moi, d'avoir encore pris un verre où y avait de la rognure d'ongles ; c'est donc de là que je me tapais dessus, en disant : Tiens ! crapule, pochard, pignouf, muflle !... Monsieur l'agent peut le dire.

55

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Jusqu'ici, on s'est montré très indulgent pour vous ; les renseignements vous présentent comme un brave homme, qu'un verre de vin met en état d'ivresse. 60

LE PRÉVENU

Si n'y avait pas de rognures d'ongles...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Vous n'avez jusqu'ici été condamné qu'à de faibles amendes et à quelques jours de prison ; le tribunal sera forcé de se montrer sévère.

(Le tribunal condamne Jarreton à vingt jours de prison.)

LE PRÉVENU

Eh bien, mon président, il aura raison. 65